

Dossier de demande de subvention pour les associations au titre de l'année 2024

A RETOURNER COMPLETE AVANT LE 22 DECEMBRE 2023

1. Présentation de l'association

Nom de l'association :	
Adresse du siège social :	
Code postal :	
Commune :	
N° de téléphone :	
Site internet :	
E-mail :	
Adresse de correspondance si différente :	
Code postal :	
Commune :	

Le représentant légal : (le Président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom et prénom :	
Fonction :	
Adresse :	
N° de téléphone :	
E-mail :	

La personne chargée du dossier au sein de l'association : (si différente du représentant légal)

Nom et prénom :	
Fonction :	
Adresse :	
N° de téléphone :	
E-mail :	

Dossier de demande de subvention
pour les associations au titre de l'année 2024

2. Renseignements administratifs et juridiques

Date et lieu de la première déclaration en préfecture :

Date de publication au Journal Officiel :

N° SIRET :

ATTENTION : SANS LE NUMERO DE SIRET, LA COMMUNE NE POURRA PAS VERSER DE SUBVENTION

Objet de l'association :

Date et lieu de la dernière déclaration de modification en Préfecture :

Modification portant sur : nom objet siège social autre
(Joindre le document à votre dossier)

Composition du bureau et du conseil d'administration

Date de l'assemblée ayant décidé la composition :

Nom et Prénom	Qualité
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, précisez le(s)quel(s) :

Date de publication au Journal Officiel :

Dossier de demande de subvention
pour les associations au titre de l'année 2024

3. Renseignements concernant le fonctionnement de l'association

Nombre de bénévoles			
Nombre de salariés en CDI			
Nombre de salariés en CDD			
Nombre d'adhérents : <ul style="list-style-type: none"> - Steenwerckois - Extérieurs - Adultes - Enfants 		Montant de l'adhésion : <ul style="list-style-type: none"> - Steenwerckois - Extérieurs 	

1) Descriptif du projet associatif et objet de la demande pour 2024 :

Dossier de demande de subvention
pour les associations au titre de l'année 2024

2) Participation à la vie communale : évènements envisagés, public ciblé, nombre de participants

3) Dans quelle mesure l'association ou le projet apporte de la valorisation, de l'animation, de l'attractivité, des retombées économiques et touristiques pour la commune

4) Comment se fait la prise en compte du développement durable (déchets, mobilité, circuits courts, actions pour l'environnement...)

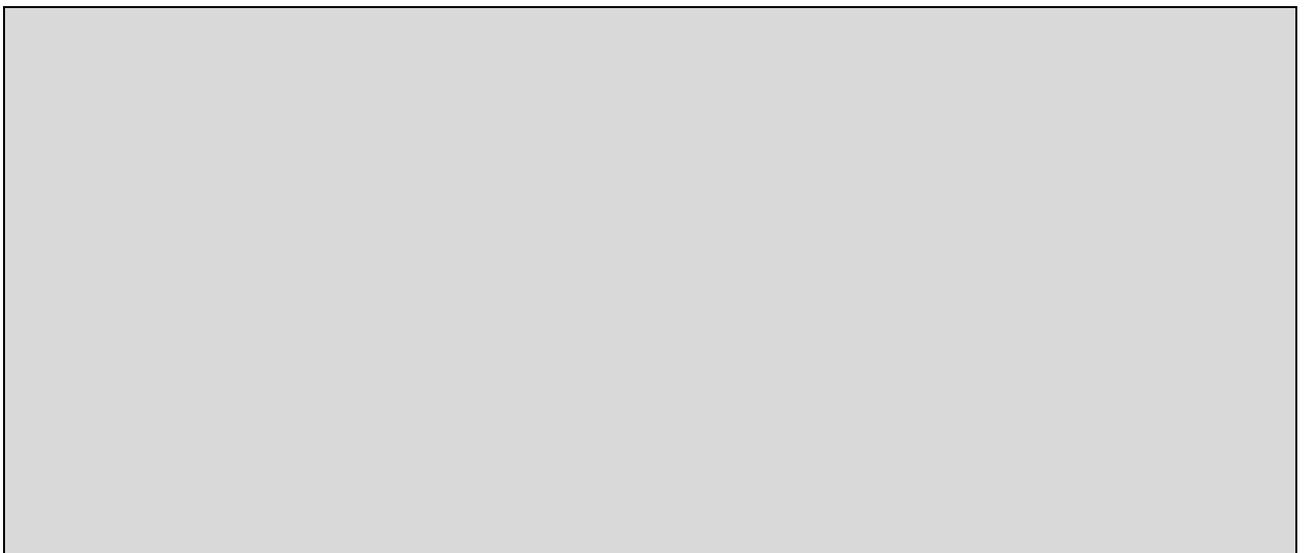
5) Quels moyens de diffusion utilisez-vous pour communiquer auprès des habitants sur vos activités ou vos projets ?



6) Comment financez-vous le fonctionnement ou les projets de votre association (cotisations des adhérents, subventions publiques, sponsors, droits d'entrée, ventes de produits...)



7) Pour mener à bien vos projets, sollicitez-vous l'intervention des services techniques ainsi que la mise à disposition de matériel communal ?



Dossier de demande de subvention
pour les associations au titre de l'année 2024

4. Budget prévisionnel de l'association

Attention, si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, précisez les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice 2024

ou date de début :

date de fin :

Charges	Montants	Produits	Montants
1. Achats :		1. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	
1.1 : Prestations de services			
1.2 : Achats matières et fournitures		2. Subventions d'exploitation :	
1.3 : Autres fournitures		2.1 : Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
2. Services extérieurs :		2.2 : Région :	
2.1 : Locations		2.3 : Département :	
2.2 : Entretien et réparation		2.4 : CCFI :	
2.3 : Assurance		2.5 : Commune :	
2.4 : Documentation		2.6 : Organismes sociaux (détailler) :	
3. Autres services extérieurs :		2.7 : Fonds européens :	
3.1 : Rémunérations intermédiaires		2.8 : Autres établissements publics :	
3.2 : Publicité, publication		2.9 : Aides privées :	
3.3 : Déplacements, missions		3. Autres produits de gestion courante	
3.4 : Services bancaires, autres			
4. Impôts et taxes :		3.1 : Dont cotisations ou dons	
4.1 : Impôts et taxes sur rémunération		4. Produits financiers	
4.2 : Autres impôts et taxes			
5. Charges de personnel :			
5.1 : Rémunérations des personnels			
5.2 : Charges sociales			
5.3 : Autres charges de personnel			
6. Autres charges de gestion courante :			
7. Charges financières :			
8. Charges exceptionnelles :			
Total Charges		Total Produits	

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Dossier de demande de subvention
pour les associations au titre de l'année 2024

5. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),

représentant légal de l'association

certifie que :

l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,

les informations fournies dans le présent dossier sont exactes et sincères, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,

demande une subvention de fonctionnement de :

demande une subvention à titre exceptionnel de :

Dans le cas d'une subvention sollicitée à titre exceptionnel joindre obligatoirement le descriptif du projet (dates, lieu, publics visés, contenu et objectifs du projet ...) accompagné d'un budget prévisionnel (charges – produits) intégrant le montant de la subvention municipale exceptionnelle.

Vous devez joindre obligatoirement à votre demande :

- le bilan financier de votre association
- un relevé d'identité bancaire ou postal

ATTENTION : SANS LE RIB, LA COMMUNE NE POURRA PAS VERSER DE SUBVENTION

Fait à Steenwerck, le

Signature

Le dossier de demande de subvention 2024 doit être retourné avant le 22 décembre 2023 en mairie de Steenwerck :

- Dépôt à l'accueil de la mairie
- OU par voie postale : Mairie – 27 place du Général De Gaulle – 59181 STEENWERCK
- OU par mail : contact@steenwerck.fr

